

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 45

**Artikel:** Lé conseillé dai z'autro iadzo et clliâo d'ora  
**Autor:** L.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182924>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

» ordonner du bâtiment de la Maison de Ville, » joute l'ordonnance de Nos Très honorés Seigneurs les Deux Cent, lequel se devra faire à forme de modèle dressé par M. le Major de Crosaz, savoir celui qui a l'Escalier au milieu, pour l'Inspection duquel bâtiment sont commis MM. Moderne Boursier de Marnand, Maisonneur et Major de Crosaz, lesquels en cas de nécessité urgente pourront participer de l'avis de M<sup>rs</sup> Bourgmaître et Banderets; Quant au chemin commencé pour le passage par dessous la Maison de Ville, a été ordonné qu'il se parfera jouxta la prudence des prénommés S<sup>rs</sup> Commis. »

On reconnaît bien, dans cette courte description, le plan de l'Hôtel de Ville actuel. Les délégués des Soixante se mirent courageusement à l'œuvre et la construction fut poussée avec une grande activité, car la charpente du toit fut montée en octobre de l'année suivante, et les Conseils prirent possession du bâtiment au printemps de la seconde année.

« Le mardi 29 juin 1675, En Conseil; Auquel Conseil comme étant le premier assemblé après l'Edifice et nouveau bâtiment de la Maison de Ville de la Palud, S'est trouvé et rencontré Specable et Sçavant Jacob Combe Pasteur en Eglise, lequel, après l'Invocation du Nom de Dieu pour la benédiction de dite maison, y ajoutant aussy celle pour tous les Seigneurs Conseillers en général et d'un chacun en particulier. »

Pendant la construction de l'Hôtel de Ville, soit le mardi 9 juin 1674, un incendie consumait « l'Aiguille du Temple d'en haut, » c'est-à-dire de la cathédrale.

Avant de quitter l'Hôtel de Ville, qu'il nous soit permis de rappeler un fait curieux qui s'y passa peu de temps après sa construction :

Un nommé Pierre Logoz poursuivait pour dettes un certain Pierre Tissot, et, le rencontrant à l'Hôtel de Ville, voulut faire arrêter son débiteur par les officiers. Ceux-ci s'étant refusés à saisir le dit Tissot, plainte fut portée contre eux par Logoz. Sur quoi délibérant, il fut prononcé : « On ne trouve aucune faute en eux pour cela, qu'au contraire, s'ils l'avaient fait, auraient mérité Châtiment Comme étant maison de Sureté. »

L'Hôtel de Ville était donc un refuge, qualité qu'il devait sans doute à ce que les autorités qui y siégeaient avaient des pouvoirs judiciaires fort étendus.

#### **Une conversion comme on en voit beaucoup.**

On parle beaucoup aujourd'hui de conversions au catholicisme. Ces conversions ne laissent pas que d'intéresser le public et d'avoir du retentissement dans le monde, et cela, sans doute, parce que l'une d'elles concerne une tête couronnée, l'autre une sommité politique. Mais, M. le rédacteur, les petits dans ce monde forment le plus grand nombre, et c'est pour les petits que j'écris, en vue de leur être utile.

Voici donc une conversion d'un genre un peu différent: il s'agit d'un catholique, revenu des erreurs de sa communion, lequel se présente, il y a quelques jours, chez un pasteur de ce pays. Ce pasteur, occupé à soigner quelques plantes dans le jardin de sa cure, voit entrer tout à coup un personnage étranger qui l'aborde en ces termes: *Monsieur le pasteur, j'ai bien l'honneur de vous saluer! Je viens vous prier de me recevoir au nombre des membres de votre église. Je viens pour me faire protestant.*

Le pasteur étonné lui répond: C'est très bien, mon ami, mais c'est une chose grave que vous me demandez là. Il m'importe de connaître les motifs qui vous poussent à cette démarche, et d'avoir avec vous quelques entretiens pour m'assurer que vous agissez en connaissance de cause. — L'étranger ajoute alors: « Sera-ce long ces conférences? Voyez-vous, M. le pasteur, je suis né à Port-Valais; mon père était catholique et ma mère protestante, mais, réflexion faite, je crois que votre religion est aussi bonne que la nôtre, si ce n'est meilleure, c'est pourquoi je viens à vous pour me faire protestant... » — « Mais, encore une fois, mon ami, je ne puis procéder de cette manière: il faut du temps et un examen attentif de vos intentions et de vos principes religieux... »

« Eh bien, M. le pasteur, j'aurai l'honneur de revenir auprès de vous dans ce but, mais, en attendant, vous me rendriez bien service en me donnant quelques centimes, car j'ai bien soif, et une chopine me ferait plaisir!... »

« Ah! vous êtes de ces protestants qui ont *bien soif!*... Alors de ceux-là nous n'en avons déjà que trop, et je ne désire pas en augmenter le nombre. »

Sur ce, le néophyte a disparu, sans conversion ni chopine.

#### **Lé conseillé dai z'autro iadzo et cllião d'ora.**

L'est toparai onna ruda tserri a menâ que dé veni vilho. Lé dzoûné dzin sé fotont dé vo, vo tsampont frou dé toté lé z'autorità que l'in est onna vergogne.

L'est trão vilho ! l'est trão vilho ! vaquié tot cin que savont deré quand volont vo betâ ào bruyon.

Toparai savont prão no trovâ no z'autro vilho, quand faut pahî lé z'impoût, bailli po dai colleté et remouâ la fam ai pourro.

Mâ ai z'élecchon vo font dou pî dé nâ ; lé dzoûné sé portont intré leu, et ti cllião grison sont vuâgnî. Lé dincé que va lo mondo vai lo progrès à cin que dion.

Po no consolâ, no corsont dai plliécé din la coumechon dai z'écoûlé, io faut sé tsecagnî avoué lo ministre et sé fère insurtâ pai lé fenné !

Assebin n'ont pas trovâ lâo sou : que cllião qu'ont medzi la tsai medzeyont lé z'où !

L'est verè portant, du que n'in onna binda dé brelurin po coumandâ perchautré l'ont tot betâ sin dessu-déso et orindrai noutron train va tot dé ganguè.

Et pai Losena, faut verré ti cllião findint le ballé

parardé que font quand vont à grand conset.

Suffit que l'ont étâ on bokenet dégrossi din lé granté z'écoûlé, voliont ti féré lé monsu. Portont dai z'aillons bregolâ, fommont dai cigalé et vont djuï ai carté quanquié àotré la né pai lo café Morand. Vaiquie la via que font. Quand sé vint lo matin, cllião fin conseillé s'in vont tot imbrelikokâ dontâ su lé chôlé verdé po gagnâ lâo six francs.

L'ont biau sé bragâ, de noutron temps lè tsousé n'allâvont pas pllie mau. Mé sovigno adé quand ien étais dâo grand conset. Ma fêna préparavé mé z'aillons dé grisetta ào dé mélanna musca, mon tsapé dé fleutre et ma pipa choupaque. Po né pas tant dispensa pai Losena on fourrâvé oquié à medzî din on bissat et lo canton dé Vaud étais assebin gouvernâ qu'ora.

On n'étais pas adé à quartettâ ao a droumi, on savai féré sé z'afféré et cllia dao pabi in mimo temps. Toté lè z'annaïé à la tenabllia dâo mai dé Mai ie tsappousivo dain dint dé raté et à cllia dé Novimbro dai pinguelion po lâ sâocesson.

Et topurai quand falliai deré oquié, on lo desai tant bin quié mau.

Ma ào dzo dé houâi, lâ dzouné dzin n'ont rin qu' l'orgouet, ne savont rin deré et rin féré.

*Po on vilho conseillé,*  
L. C.

#### Le bateau à vapeur du lac de Genève.

##### II

Heureusement en cet instant ils débouchaient dans la grande route, à la hauteur du village d'Allamand ; une longue ligne droite se développait devant eux, et malgré quelques inégalités du sol, le conducteur inquiet pouvait lancer ses coursiers. Son attelage se composait de deux chevaux différents de caractère et d'allure : une jument à laquelle sa blancheur avait fait donner le nom de *Perle*, douce, souple, plus propre à la selle qu'au trait, et un vigoureux cheval, noir de jais, que son maître prétendait de race anglaise. Déjà le fouet d'Alexandre se promenait sur la croute de ses deux coursiers, dont il avait assuré tant de fois n'avoir qu'à modérer l'ardeur ; déjà, contre tous les usages reçus, Perle était depuis longtemps dans un plein galop, que son camarade soutenait par un trot excessivement prolongé ; cependant cela ne suffisait pas ; l'animal rassemble ses forces, précipite ses mouvements, l'œil voit à peine ses pieds poser à terre ; un second, un troisième coup de fouet se succéderont ; alors le fier anglais, inaccoutumé à tant d'appels, irrité, et ne comprenant pas ce que l'on exige de lui, se met aussi au galop ; mais peu fait à cette allure, il s'élance avec violence, fait un bond en avant et donne une forte secousse à la légère voiture qui ressaute ; les ressorts craquent, Henriette est rejetée en arrière. « Arrêtez, arrêtez, je vous en conjure ! » s'écrie-t-elle, en saisissant le bras de son imprudent conducteur ; mais celui-ci est trop animé pour l'entendre.

La longue route retentit des cris de *gare, gare*. Des cultivateurs qui fossoyaient une vigne, abandonnent leur pioche ; des enfants qui jouaient dans une prairie, accourent sur le bord du chemin ; un respectable ecclésiastique qui cheminaît à pas lents, absorbé par une lecture, se précipite dans le fossé ; une fois en sûreté, il replace ses lunettes, ôte son chapeau, lève la tête ; mais il ne voit rien, rien qu'un tourbillon de poussière qui a passé comme l'éclair et dont les traces l'enveloppent encore. « Les braves chevaux ! disent les uns. Ce sont des fous, s'écrie un autre. Ils n'arriveront pas, ils n'arriveront pas ! » crient les passants. Et cependant déjà le char retentit sur le pavé de la longue rue de Rolle.

Le bateau, après avoir envoyé sa cargaison au rivage et

reçu celle de terre, allait se remettre en mouvement ; le capitaine donnait le signal. « Attendez ! s'écrièrent les curieux, en voyant les chevaux d'Alexandre couverts d'écume qui se précipitaient sur la plage ; Attendez ! » Le brillant équipage arrêta un instant la marche du bâtiment. Alexandre en profita, il enleva sa compagne, la place sur un petit bateau ; debout à côté d'elle, il la soutient et la conduit jusqu'à l'escalier du *Léman*. Henriette s'élance légèrement, et déjà le bruit des roues se fait entendre.

Mlle de Lucens, étourdie de sa course, s'assit sur le pont, jouissant de la fraîche température que les eaux et le léger vent qui règne ordinairement sur le lac entretenaient autour d'elle. La tête encore ébranlée par tous les chocs qu'elle avait eu à supporter, elle se laissait doucement entraîner, et trouvait cette manière de cheminer bien plus agréable que la précédente. Le calme la remit bientôt de son émotion ; peu à peu un léger coloris succéda, sur ces joues, à la pâleur que le sentiment de la peur y avait répandue. Son arrivée avait fait sensation sur le tillac ; les nouveaux venus excitent toujours la curiosité ; on voit, à l'entrée de chaque port, les passagers se rassembler sur le pont pour les examiner. Dans ce moment Robert avait quitté le XIV<sup>e</sup> siècle pour rentrer dans la vie réelle. Ses regards se portaient avec intérêt sur Mlle de Lucens. « Quelle est, dit-il à un homme avec lequel il causait, cette jeune personne en chapeau de paille, rubans bleus, châle blanc ? — Elle a de beaux yeux, une tournure agréable. Je ne la connais point. » Robert se tourne alors vers le batelier qui dirigeait le gouvernail. « Savez-vous, lui dit-il, le nom de cette jeune dame qui cause avec une femme âgée ? — Je n'en sais rien, » répond le marinier.

Le trajet de Rolle à Nyon prit peu de temps. Robert vit avec peine que l'inconnue se préparait déjà à quitter le bateau ; il se pencha sur la barrière et y resta longtemps. Quel dommage que dans le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle la navigation à l'aide de la vapeur ne fut pas encore connue ! Que de tableaux, que de scènes il aurait eu à peindre ! Le paquebot arrive poussé par ses bruyants rouages, et chassant devant lui l'écume qui se forme à sa large proue. Ce nouvel habitant du lac, par sa masse, sa carène élevée au-dessus de l'eau, la force magique qui le fait agir, contraste avec les bâtiments d'ancienne structure, à la marche dépendante des vents, aux formes élégantes, à la quille enfoncee, aux voiles pittoresques, dont les mouvements ont quelque chose de paisible et de majestueux. Le bateau-diligence, toujours pressé, dont les moments sont comptés, qui marche en ligne droite comme les gens affairés, dépasse les barques portant du bois, des pierres, de la chaux, qui semblent se jouer sur les eaux ; il laisse derrière lui le petit bâtiment chargé de poissons, de volailles, de légumes, qui arrive à force de rames des côtes de la Savoie. Les terrasses du rivage sont couvertes de curieux ; l'antique château de Nyon, avec ses tourelles qui dominent la ville, semble protéger le débarquement. Quel gracieux coup d'œil que celui de ces embarcations remplies de têtes pressées, qui reviennent du grand bateau ! Robert croit voir encore la jolie passagère, penchée sur le banc du léger esquif, doucement ballottée et cédant au mouvement de la vague, s'élancant ensuite à terre dans les bras d'un homme âgé qui l'attend.

Combien il regrette cette occasion de peindre les étrangers qui visitent notre pays, ces coureurs des Alpes, à en juger par leurs larges chapeaux de paille, leurs blouses et leurs longs bâtons terminés par une corne de chamois, ces Anglais, ces Italiens, ces Polonais, ces Russes, et ce bon bourgeois de Paris, qui, après avoir terminé avec honneur sa carrière commerciale dans la rue Saint-Denis, s'est avisé d'un voyage en Suisse, qui, au pied des rochers de Meillerie, n'a pu cacher son admiration, à la vue de montagnes si élevées, qui communiquait ses impressions avec tant de naïveté en comparant les Alpes à Montmartre, qui surtout était ravi en voyant presque tous les usages de Paris adoptés sur les bords de ce lac sauvage ; car il se fait un plaisir de le dire hautement, les bons Helvétiens ne sont restés que peu en arrière des habitants de son quartier, dont la population lui a toujours paru la race primitive et le type modèle de la civilisation !